

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 15 mars 2019, à 16h00, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 7 mars 2019 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Méлина ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Excusés :**

**Absents :**

**Procurations:** Mme Elen DEBOST donne pouvoir à Mme Méлина ELSHOUD, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN, Mme Dominique AUBIN donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN, Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER donne pouvoir à M. Fabien LORNE, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. François BOUSSARD.

**Invités:** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire,  
Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

## Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

**1 Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels - gestionnaires public et privé**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière d'un montant total de 3 500 € pour l'acquisition de matériel, aux gestionnaires de trois multi-accueils ; deux sont gérés par une communauté de communes et le troisième par une association.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

M. Gérard GALPIN, Président de la Communauté de communes Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, ne prend part ni au débat ni au vote.

**2 Convention constitutive du GIP Enfance en Danger modifiée**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention constitutive du GIP Enfance en Danger modifiée, adoptée lors de l'Assemblée générale du GIP Enfance en Danger du 22 novembre 2017, ainsi que tout avenant ou autres documents relatifs à sa mise en œuvre.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

**3 Appel à projets pour la création d'un dispositif d'accueil d'urgence en deux lots de huit places pour des mineurs âgés d'au moins 13 ans dans le département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de l'attribution de seize places d'accueil d'urgence pour des mineurs âgés d'au moins 13 ans, à l'association INALTA (ex Sauvegarde Mayenne Sarthe).

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

**4 Appel à projets pour la création d'un dispositif de Placement Educatif à Domicile de 60 places dans le Département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de l'attribution du :

- 1er lot : Placement Educatif A Domicile de 30 places pour des enfants dans une tranche d'âge de 3 à 10 ans révolus, à l'association ACADEA,
- 2ème lot : Placement Educatif A Domicile de 30 places pour des mineurs à partir de 11 ans, à l'association INALTA (ex Sauvegarde Mayenne Sarthe).

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

**5 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 9 familles pour un montant total de 8 600 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 6 **EHPAD « La Providence » à ECOMMOY**  
**Demande de subvention d'investissement en Etablissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD)**  
Il est proposé à la Commission permanente d'octroyer une subvention de 487 200,00 € à l'EPHAD "La Providence" à Ecommoy, au titre des travaux de réhabilitation et reconstruction à fin de mise aux normes de sécurité et d'hygiène.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 7 **Convention pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans le département de la sarthe. validation des modalités d'attribution des aides et subventions 2019 - axe 1**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider la répartition des aides et subventions prévues, pour l'année 2019, au titre de l'axe I de la Convention pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile dans le Département de la Sarthe pour la période 2018/2020 :  
- L'action 1.1 prévoit le financement d'un équipement en système de télégestion au profit de 2 SAAD pour un total de 30 000 € (15 000 € par projet au maximum).  
- L'action 1.3, qui concerne la simplification de la gestion des prestations par la généralisation de la mise en œuvre d'une interface de dématérialisation de la facturation (Logiciel E Facere), prévoit le financement des frais de création de l'interface, dans la limite de 1 000 € par opération, avec une ligne de crédits de 3 000 € pour 2019.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 8 **Convention pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans le département de la Sarthe. validation des modalités d'attribution des aides et subventions 2019 axe 2**  
Il est proposé à la Commission permanente, dans le cadre de l'axe II de la convention CNSA, pour la période 2018/2020 d'accorder :  
- Action 2.1 : 90 000 € soit 12 000 € pour le volet "formation des tuteurs" et 78 000 € pour la compensation du surcoût salarial des heures de tutorat, entre les SAAD ayant réalisé plus de 15 000 heures d'accompagnement au titre de l'APA / PCH en 2017 (année de référence); 13 SAAD sont ainsi concernés.  
- Action 2.2 : 3 000 € à la 2ème édition des Semaines des métiers de services à la personne ( 25 mars / 5 avril),  
- Action 2.3 : 31 000 € pour la mise en place de groupes d'analyse des pratiques au sein des SAAD.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

## **Commission Insertion et Logement**

- 9 **Convention de partenariat pour l'accompagnement global avec Pôle Emploi**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant à cette convention de partenariat entre le Département et Pôle Emploi pour l'accompagnement global.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

10 **Délégation de compétence des aides à la pierre - bilan 2018 - avenants 2019 - programmation 2019 - aide départementale à la réhabilitation**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du bilan de l'exercice 2018 de la délégation des aides à la pierre et d'habiliter le Président à signer l'avenant n°4 à la convention pour 2019 ainsi que l'avenant n°3 à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé ; de répartir l'enveloppe de crédits allouée par l'Etat de 433 854 € pour les PLUS/PLAI et les démolitions, de définir la programmation PLUS/PLAI, PSLA, PLS et démolitions ; d'accorder une prime de 791 € aux T1/T2 et de fixer la date limite de dépôt des dossiers au 15 octobre 2019 ; d'établir la programmation 2019 des opérations de réhabilitation ; d'abroger la délibération n°10 de la Commission permanente du 21 septembre 2018 pour la partie concernant les 442 € octroyés à Sarthe Habitat pour des travaux d'accessibilité à Champagné.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Dominique LE MÈNER, M. Frédéric BEAUCHEF, Membres du Conseil d'administration de SARTHE HABITAT, ne prennent part ni au débat ni au vote.

---

### **Commission Développement Numérique et Réseaux électriques**

11 **Groupement de commande entre le Département de la Sarthe et le SDIS72 - Convention constitutive**

Il est proposé à la commission permanente d'adhérer au groupement de commandes relatif aux équipements numériques constitué par le Département de la Sarthe et le SDSIS 72, d'autoriser le Département d'assurer la coordination de ce groupement et d'habiliter le Président à signer la convention constitutive ainsi que les pièces afférentes.

**Accord votes de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

### **Commission Réussite éducative et Citoyenneté**

12 **Équipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente la répartition des subventions équipement et mobilier dans les collèges publics pour un montant global de 3 658,80 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

13 **Dotations globalisées en faveur des collèges sarthois**

Il est proposé à la Commission permanente d'arrêter la répartition des dotations globalisées en faveur des collèges sarthois.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

14 **Compensation aux établissements pour les demi-pensionnaires boursiers nationaux**

Il est proposé à la Commission permanente la répartition de la dotation compensatrice de 2019 aux établissements pour les demi-pensionnaires boursiers nationaux.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

15 **Avenant n°1 au Contrat de Partenariat (CP) pour la reconstruction des collèges d'Arnage, de Coulaines, du Maroc-Huchepie au Mans et de Noyen-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les termes de l'avenant n°1 et d'habiliter le Président, à signer avec la société MAINE Collèges 72, l'avenant n°1 au contrat de partenariat et toutes pièces y afférentes, dont le projet est annexé à la présente délibération.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

16 **Collège Henri Lefeuve à Arnage - création d'un internat**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de fixer les tarifs d'internat,
- d'habiliter le Président à signer les conventions établies avec la Région des Pays de la Loire et avec le collège Henri Lefeuve à Arnage,
- de désigner les personnes pour représenter le Département au sein de la Commission d'admission.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

17 **Fermeture du collège Anne Frank (Le Mans)**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable sur la fermeture du collège Anne-Frank au 1er septembre 2019.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

18 **Frais de fonctionnement des piscines**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions d'un montant total 155 348 € au titre des frais de fonctionnement des piscines.

**Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour et 1 abstention.**

M. Fabien LORNE, Vice-Président de la Communauté de communes de Loué-Brûlon-Noyen, Mme Véronique RIVRON, Conseillère municipale de la ville du Mans, M. Yves CALIPPE, Adjoint au Maire de la ville du Mans, M. Frédéric BEAUCHEF, Maire de Mamers, M. Christophe CHAUDUN, Président de Communauté de communes du Gesnois Bilurien, ne prennent part ni au débat ni au vote.

19 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de retenir l'ensemble des demandes de subventions au titre du fonds départemental des services d'hébergement pour un montant global de 6 501,60 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

20 **Aides à l'éducation**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une dotation complémentaire de fonctionnement pour l'accueil des collégiens allophones pour un montant global de 3307,50€.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 21 **Soutenir l'enseignement privé**  
Il est proposé à la Commission permanente la répartition des différentes aides à l'enseignement privé pour un montant total prévisionnel de 1 958 541 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour et 8 abstentions.**

- 22 **Convention avec la Maison de l'Europe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la convention 2019 avec la Maison de l'Europe le Mans-Sarthe et d'habiliter le Président à la signer.

**Accord des votes de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

### **Commission Infrastructures routières**

- 23 **Conventions voirie départementale**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer deux conventions avec la commune de Vibraye pour les aménagements paysagers du carrefour giratoire RD 1-RD 185 et du carrefour giratoire sur la RD 1 entrée Sud de la déviation de Vibraye

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 24 **Mise à disposition d'un terrain pour la création d'une aire de covoiturage à Champagné**  
Il est proposé à la Commission permanente d'adopter la convention de mise à disposition de la parcelle départementale située sur la Commune de Champagné pour la création d'une aire de covoiturage réalisée par ses soins.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 25 **Vente terrain et bâtiment de l'ancienne caserne de gendarmerie de Beaumont-sur-Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession des locaux de l'ancienne gendarmerie section AB numéros 318 et 319 pour une surface de 1 451 m<sup>2</sup> à des particuliers au prix de 118 000 € net vendeur et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

### **Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

- 26 **Désignation : Association Pays de La Loire Europe**  
Il est proposé à la Commission permanente de désigner les élus du Conseil départemental pour siéger et représenter le Département de la Sarthe au sein de l'association Pays de la Loire Europe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 27 **Renouvellement de la convention de moyens entre le Département et l'ATESART**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider la convention de moyens jointe en annexe entre le Département et l'ATESART pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2022 et d'habiliter le Président du Conseil départemental à la signer.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 28 **Agriculture**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions suivantes :  
- 850 € à 2 comices, à raison de 425 € chacun,  
- 4 000 € à 20 Jeunes Agriculteurs dans le cadre du Stage Préparatoire à l'Installation,  
- 9 850,61 € au GAEC le Frene sis au Lude, pour son projet de construction d'un laboratoire de transformation de lait,  
- 502 € au titre des plantations de haies champêtres.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

M. Frédéric BEAUCHEF, Président du Comice agricole du canton de Mamers, ne prend part ni au débat ni au vote.

- 29 **Politique de l'eau**  
Il est proposé à la Commission permanente:  
- d'arrêter le programme 2019 des aides à l'alimentation en eau potable des communes rurales et de subventionner les dossiers mentionnés en annexe 1 pour un montant de 801 418 €,  
- de subventionner sur le programme d'assainissement l'opération liée à la reconstruction de la station du bourg de Beillé de 300 Equivalents Habitants (annexe 2) pour un montant de 58 995 €;  
- de modifier la fiche d'aide à l'assainissement des communes rurales conformément à la fiche d'aide jointe en annexe 3.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

M. Frédéric BEAUCHEF, membre du syndicat intercommunal de distribution et de production d'eau potable de la région de Perseigne et du Saosnois, ne prend part ni au débat ni au vote.

- 30 **Subvention spécifique à l'association départementale des chasseurs au gibier d'eau de la Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 1 200€ à l'association départementale des chasseurs de gibier d'eau pour les opérations "j'aime le Loir propre" et "j'aime la Sarthe propre".

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

---

## **Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**

### **31 Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer 20 250 € à des associations patrimoniales et d'autoriser le Président à signer la convention financière avec l'association Maine Sciences,
- d'autoriser le Président à signer les conventions des photographes qui exposeront à l'abbaye royale de l'Epau lors de la biennale.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### **32 Actions Culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 30 600 € au titre de la transmission et des pratiques amateurs ; 42 600 € au titre du soutien aux actions de sensibilisation ; 36 500 € au titre des aides aux artistes ; 58 000 € au titre des scènes missionnées ; 89 395 € au titre des festivals ; 3 100 € au titre des manifestations culturelles diverses et d'autoriser le Président à signer les conventions avec les associations Fédération Musicale de la Sarthe, Compagnie l'Eventail, Graines d'images, Théâtre de l'Ephémère et Le Mans Jazz Festival.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour et 1 abstention.**

### **33 Aides aux sports**

Il est proposé à la commission permanente de répartir une somme globale de 197 978 € au titre des aides aux sports.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### **34 Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission Permanente de répartir un crédit de 75 000 euros aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

### **35 Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission Permanente de répartir un crédit de 1 500 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**



36 **Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente de voter les subventions suivantes:

- 1 400 000 € pour Sarthe Tourisme
- 27 500 € pour l'association TRANSVAP
- 5 000 € pour la commune de Saint-Georges-du-Rosay
- 40 000 € pour la Communauté de communes Sud Sarthe
- 18 000 € pour la Commune de Brûlon
- 3 000 € pour la SPL de développement touristique de la Vallée de la Sarthe

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

Mme Véronique RIVRON, Présidente de Sarthe Tourisme, M. Dominique LE MÈNER, M. Christophe CHAUDUN, Membres du Conseil d'administration de Sarthe Tourisme, M. François BOUSSARD, Président de la Communauté de commune Sud Sarthe, ne prennent part ni au débat ni au vote.

---

**Commission Finances, Ressources et Administration générale**

37 **Garanties d'emprunt accordées par le Département**

**Modification des caractéristiques de 42 emprunts**

**SA d'HLM F2M**

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à la SA d'HLM F2M pour le réaménagement de 42 emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations d'un montant garanti de 6 353 768,13 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

38 **Garanties d'emprunt accordées par le Département**

**Accord sur la vente de logements par la SA d'HLM F2M**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable aux projets de vente de 22 logements sociaux situés au Mans, au Breil sur Mérisse, à Villaines sous Lucé et Saint-Symphorien par la SA d'HLM F2M.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

39 **Mandats Spéciaux**

Il est demandé à la Commission permanente de confier les mandats spéciaux pour les manifestations suivantes:

- Salon International de l'Agriculture, les 25 et 26 février 2019, à Paris. Représentant : François BOUSSARD, Vice-président du Conseil départemental.
- 2ème journée nationale du tourisme fluvestre – Vélo et Territoires, les 31 mars et 1er avril 2019, à Lyon.  
Représentant : Patrick DESMAZIÈRES, Conseiller départemental.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 40 **Avenant à la convention de mise à disposition de personnels et de moyens du Département de la Sarthe auprès du Syndicat mixte du circuit des 24 heures du Mans**  
Il est proposé à la Commission Permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention de mise à disposition de personnels et de moyens du Département de la Sarthe auprès du Syndicat mixte du circuit des 24 heures du Mans.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 41 **Convention de prise en charge de travaux d'impression et de l'affranchissement de la MDPH**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de prise en charge de travaux d'impression et de l'affranchissement de la MDPH.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 42 **Mise à disposition de personnel auprès de Sarthe Culture**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant ainsi que la convention de mise à disposition de deux agents auprès de Sarthe Culture

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 43 **Collège de Bouloire**  
**Acquisition d'une parcelle**  
Il est proposé à la Commission Permanente l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section AE n° 147 de 150 m<sup>2</sup> environ pour un coût de 2 250 € dans le cadre de l'agrandissement de la cour de récréation du collège Guillaume Apollinaire à Bouloire et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 44 **Associations diverses**  
Il est proposé à la Commission permanente de retenir les demandes suivantes :  
22 000 € à l'Association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe ; 2 000 € à l'ADPC 72 ; 1 000 € à l'Association Femmes d'Histoire ; 500 € à la Fédération générale des Retraités de la Fonction publique ; 300 € à l'Association des conciliateurs de justice de la Cour d'appel d'Angers ; 150 € à chacune des associations départementales d'anciens combattants : ADIRP 72, UDAC 72, FNACA 72, ARAC.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

M. Frédéric BEAUCHEF, M. Christophe CHAUDUN, Mme Marie-Thérèse LEROUX, membres de l'association des maires et adjoints, ne prennent part ni au débat ni au vote

- 45 **Partenariats associatifs**  
Il est proposé à la Commission Permanente de répartir un crédit de 2 050 € à l'association Meilleurs Ouvriers de France de la Sarthe et l'association Cénomane des Collectionneurs pour l'organisation de leur manifestation.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

46 **Cartographie des besoins en fournitures et services 2019**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la cartographie 2019 des besoins estimés en fournitures et services.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

47 **Développement économique**

Il est proposé de consolider en subvention les aides octroyées en 2013 aux sociétés SIMONEAU PACKAGING et PAYSAGES JULIEN & LEGAULT et de déclarer ces deux dossiers achevés.

**Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.